COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DU GRAND MONTRÉAL

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU GRAND MONTRÉAL

47e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 novembre 2025 à 10 h, à l'École Nationale d'Aérotechnique, 5555, rue de l'ÉNA, Saint-Hubert, pour l'année financière 2024-2025, sous la présidence de M. Pierre Tardif, président du conseil d'administration.

Sont présents, 82 membres ayant enregistré leur présence et formant quorum.

Les personnes présentes ont pu se procurer à l'entrée les documents suivants :

- Le rapport annuel de l'année 2024-2025 ;
- Un carton de vote vert ;
- Un questionnaire de satisfaction.

1. MOT DE BIENVENUE – PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pierre Tardif, président du conseil d'administration, accueille et souhaite la plus cordiale bienvenue à la 47e assemblée générale annuelle des membres. Il remercie les membres d'être présents.

Il mentionne que l'assemblée générale est une excellente occasion de rendre compte de l'administration de la Coopérative funéraire du Grand Montréal ci-après désignée et souhaite qu'elle réponde aux attentes et préoccupations des membres présents.

Il souligne la présence de :

- M. Bernard Houle, prédécesseur à la présidence de la Coopérative funéraire
- Mme Monique Brisson, directrice générale de 2004 à 2006
- Mme Bintou Diallo, conseillère en développement philanthropique, chez *SOCODEVI*

Et présente les personnes qui l'accompagnent sur la scène, soit :

- Maître Cindy Gabriel, secrétaire du conseil d'administration et secrétaire de l'assemblée générale annuelle ;
- Monsieur Jean Curadeau, directeur général de la Coopérative.

L'assemblée aura l'appui de la procès-verbaliste des réunions du conseil d'administration, Mme Francine St-Onge, adjointe à la direction.

Le président présente aussi les 12 administrateurs de la Coopérative :

- Maître Bernard Giroux, vice-président, secteur Rive-Sud
- Monsieur Jean Bernier, trésorier, secteur Rive-Sud
- Maître Cindy Gabriel, secrétaire, secteur Laval
- Madame Aline Chalifoux, secteur Laval
- Madame Lucie Fréchette, secteur Rive-Sud
- Madame Élaine Lamontagne, secteur Laval
- Madame Danielle Lavigne, secteur Rive-Sud
- Madame Sylvie Maréchal, secteur Montréal
- Maître Linda Lamarre, secteur Rive-Sud
- Monsieur Narcisse Mbianga, secteur Rive-Sud
- Monsieur Paul Saint-Georges, secteur Montréal
- Monsieur Hubert Fortin, secteur Laval

M. Tardif déclare que conformément au Règlement de Régie Interne de la Coopérative, il y a sept administrateurs sur la Rive-Sud, quatre à Laval et deux à Montréal, le tout proportionnel au nombre de membres dans chaque secteur.

---

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE – VÉRIFICATION DU QUORUM

Selon l'article 5.1.2 du règlement de régie interne, les membres présents constituant le quorum, le président déclare l'assemblée ouverte à 10 h 10.

Il précise qu'à la fin de l'assemblée, un repas sous forme de buffet sera servi et les participants à l'assemblée auront ainsi l'occasion d'échanger entre eux avec les employés et les administrateurs de façon conviviale.

3. ORDRE DU JOUR – APPROBATION

Le président cède la parole à la secrétaire, Me Cindy Gabriel, pour la lecture et l'adoption de l'ordre du jour suivant qui a été remis à l'inscription.

47e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU GRAND MONTRÉAL
22 novembre 2025

ORDRE DU JOUR

1- Mot de bienvenue – Présentation du conseil d'administration
2- Ouverture de l'assemblée – Vérification du quorum
3- Ordre du jour – Approbation
4- Procès-verbal – Assemblée annuelle du samedi 23 novembre 2024 – Approbation
5- Rapport annuel 2024-2025
   5.1 – Présentation des états financiers
   5.2 – Période de questions et commentaires
6- Auditeur (vérificateur) – Informations et nomination
7- Rapport du président du conseil d'administration
8- Rapport du directeur général
9- Conseil d'administration – Élections d'administrateurs
   9.1. Nombre de postes à combler (4 postes à combler)
   9.2. Annonce des candidatures reçues
   9.3. Élections par acclamation ou par scrutin
      9.3.1 Nomination du président et du secrétaire d'élections
      9.3.2 Nomination de deux scrutateurs
      9.3.3 Scrutin – Élections
10- Adoption d'une résolution modifiant les statuts et règlements pour refléter la nouvelle vision
11- Affaires nouvelles
12- Période de questions et commentaires
13- Levée de l'assemblée

Sur proposition dûment formulée par Me Bernard Giroux, **appuyée par** M. Réal Provost, il est résolu d'approuver l'ordre du jour tel que soumis. Cette résolution est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

4. PROCÈS-VERBAL, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 - APPROBATION

Le président indique que la version complète du procès-verbal de la dernière assemblée générale est disponible sur le site internet de la Coopérative pour consultation.

Il demande à l'assemblée une proposition autorisant Me Cindy Gabriel à lire un résumé du projet du procès-verbal de l'assemblée du 23 novembre 2024 : le proposeur et l'appuyeur doivent avoir été présents à cette assemblée générale annuelle du samedi 23 novembre 2024.

Sur proposition dûment formulée par M. Bernard Houle, **appuyée par** M. Gilles Tougas, il est **résolu** que M[e] Cindy Gabriel procède à la lecture d'un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 novembre 2024. Cette proposition est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Sur proposition dûment formulée par M. Jacques Reid, **appuyée par** Mme Élaine Lamontagne, il est **résolu** d'adopter tel que présenté, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative, tenue le 23 novembre 2024. Cette résolution est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

---

5. RAPPORT ANNUEL 2024-2025

5.1 Présentation des états financiers

Le président invite Mme Isabelle Du Paul, directrice audit et certification, chez *Deloitte*, à faire la présentation des états financiers.

Mme Du Paul présente un résumé des états financiers, soit l'état résumé des résultats, l'état résumé de la réserve et le bilan résumé.

5.2 Période de questions et commentaires

À la suite de la présentation de Mme Isabelle Du Paul, le président remercie cette dernière et ouvre la période de questions aux membres. Voici les sujets soulevés :

- La gestion des placements et des contrats prépayés ;
- La politique de placement ;
- Quels sont les passifs et les actifs de la Coopérative ;

- L'impact des taux d'intérêt actuels sur les affaires de la Coopérative ;
- Le début de l'amortissement du 900 rue Parent ;
- Remerciements au département de comptabilité et des finances pour leur excellent travail.
- Remerciements au président et au directeur général pour les réponses aux questions des membres.

---

6. AUDITEUR (VÉRIFICATEUR) – INFORMATIONS ET NOMINATION

Le président indique que le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale de retenir les mêmes auditeurs que l'an dernier.

Sur proposition dûment formulée par M. Jean-Pierre Hébert, **appuyée par** M. Paul Saint-Georges, il est **résolu** de mandater la firme *Deloitte* pour agir à titre d'auditeur de la Coopérative funéraire du Grand Montréal pour l'exercice financier 2025-2026. Cette résolution est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

---

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président présente son rapport d'activités pour l'exercice 2024-2025, couvrant la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025. Pendant cette année financière, la coopérative a été marquée par deux événements majeurs.

L'ouverture du nouveau centre d'opérations et siège social

Le premier événement important fut l'inauguration du nouveau centre d'opérations et du siège social à Saint-Bruno-de-Montarville, réalisée en juin 2025. Cette étape représente une avancée significative pour la coopérative, consolidant sa présence et ses capacités opérationnelles dans la région.

Changements à la direction générale

Le second événement concerne la nomination de M. Mathieu Houle, ancien directeur général à la Coopérative funéraire du Grand Montréal, au poste de directeur général de la Fédération des coopératives funéraires. Ce changement de direction a nécessité un processus de sélection rigoureux mené par le conseil d'administration.

À l'issue de ce processus, le conseil d'administration a choisi M. Jean Curadeau pour occuper la fonction de directeur général. M. Curadeau est officiellement en

poste depuis le 14 juillet 2025, assurant ainsi la continuité et le leadership au sein de la coopérative.

---

8. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, M. Jean Curadeau, présente son rapport. Plusieurs travaux de maintenance ont été réalisés sur les immeubles ainsi que l'installation de nouvelles niches à Montréal, Saint-Hubert et Laval. Il souligne également l'achat d'un nouveau fourgon pour remplacer l'ancien, jugé insuffisant pour maintenir la qualité du service.

M. Curadeau fait aussi mention des éléments importants touchant les technologies de l'information, les ressources humaines, le développement durable, l'engagement écologique, les communications, le marketing ainsi que les faits saillants au niveau du nombre de membres, de funérailles et d'arrangements préalables. Il mentionne l'importance de l'intercoopération et de l'appartenance au réseau des coopératives funéraires.

Dans le cadre de son rapport, M. Jean Curadeau tient à exprimer sa profonde gratitude envers les membres de la Coopérative pour la confiance qu'ils lui accordent. Il souligne l'importance de ce soutien, qui lui permet d'assumer pleinement la direction et la gestion de la Coopérative. M. Curadeau adresse également ses remerciements aux administrateurs, reconnaissant leur collaboration et leur confiance à travers le mandat qui lui a été confié.

De plus, il tient à exprimer sa reconnaissance envers la Fédération, les partenaires financiers et les fournisseurs qui contribuent au bon fonctionnement et au développement de la Coopérative. Leur engagement et leur appui sont essentiels à la réalisation des objectifs de l'organisation.

Finalement, il remercie le personnel pour le travail accompli au cours de l'année. Il présente son équipe de direction : Caroline Cloutier, directrice marketing et communication, Annie Villandré, directrice expérience famille, Barbara Ellis, directrice des finances, Amélie Chesnay, directrice des opérations et Francine St-Onge, adjointe à la direction générale.

9. CONSEIL D'ADMINISTRATION – ÉLECTIONS D'ADMINISTRATEURS

M. Tardif informe l'assemblée que la proportion des administrateurs des secteurs de la Rive-Sud, de l'île de Montréal et de Laval, doit être examinée à la fin de chaque année financière selon le nombre de membres par secteur afin d'assurer, au sein du conseil d'administration, une juste représentativité proportionnelle au nombre de membres de chacun des trois secteurs. Cette année, la répartition demeure inchangée

- Sept (7) administrateurs du secteur de la Rive-Sud
- Deux (2) administrateurs du secteur de Montréal
- Quatre (4) administrateurs du secteur de Laval

9.1 NOMBRE DE POSTES À COMBLER (4 POSTES À COMBLER)

M. Tardif informe l'assemblée qu'il y a quatre postes à combler au sein du conseil d'administration cette année.

Le mandat des quatre membres du conseil d'administration qui se termine cette année :

- Mme Aline Chalifoux, secteur Laval
- Mme Linda Lamarre, secteur Rive-Sud
- M. Jean Bernier, secteur Rive-Sud
- M. Paul Saint-Georges, secteur Montréal

9.2 ANNONCE DES CANDIDATURES REÇUES

Le président informe l'assemblée que, tel que stipulé au règlement de régie interne, les mises en candidature suivantes ont été valablement reçues dans les délais prescrits :

- M. Jean Bernier, secteur Rive-Sud
- Mme Micheline Quesnel, secteur Rive-Sud
- Mme Isabelle Murray, secteur Laval
- M. Paul Saint-Georges, secteur Montréal

9.3 ÉLECTIONS PAR ACCLAMATION OU PAR SCRUTIN

Conformément à l'article 5.4.2 du règlement de régie interne, le président déclare M. Jean Bernier, Mme Micheline Quesnel, Mme Isabelle Murray et M. Paul Saint-Georges élus par acclamation. Chacun occupera le poste d'administrateur de la Coopérative pour un terme de trois ans, se terminant en 2028. Il déclare que la représentativité régionale est respectée.

9.3.1 Nomination du président et du secrétaire d'élections

Il n'est pas nécessaire de procéder à cette nomination, les candidats étant élus par acclamation.

9.3.2 Nomination de deux scrutateurs

Il n'est pas nécessaire de procéder à cette nomination, les candidats étant élus par acclamation.

9.3.3 Scrutin – Élections

Il n'est pas nécessaire et procéder au scrutin, les candidats étant élus par acclamation.

---

10. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION MODIFIANT LES STATUTS ET RÈGLEMENTS POUR REFLÉTER LA NOUVELLE VISION

Le président mentionne que la vision actuelle de la coopérative est enchâssée dans nos statuts et règlements. Cette vision était : « *Offrir un accompagnement empreint de sens et de services d'exception* ».

Conscient des changements importants que traverse notre société, le conseil d'administration a jugé bon d'actualiser sa vision et vous demande d'adopter la vision suivante : « *Être une référence agile et flexible en expérience funéraire pour les générations d'aujourd'hui et de demain* » et de modifier nos statuts et règlements en conséquence.

---

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'a été apporté pour ce point.

---

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Le président invite les membres à poser les questions qu'ils n'auraient pu poser jusqu'à présent et à faire part de leurs suggestions et commentaires.

Il y a eu des questions et commentaires de la part des membres de l'assemblée concernant les sujets suivants :

- Possibilité d'avoir accès aux résultats financiers résumés avant l'Assemblée

Générale Annuelle;

- Témoignage de reconnaissance sur les services rendus dans la dernière année;
- Perspective de développement de la Coopérative dans la réalité du marché actuel;
- Félicitations pour les résultats, bravo pour la gouvernance et la qualité du conseil d'administration;

M. Tardif rend hommage aux deux administratrices sortantes, dont Mme Aline Chalifoux, en soulignant sa contribution au développement de la succursale de Laval ainsi que son engagement soutenu envers la Coopérative depuis avril 2012.

Et Maître Linda Lamarre, pour son dévouement envers la Coopérative depuis 2017 et son apport grandement apprécié auprès du conseil d'administration.

M. Tardif souhaite honorer les deux personnes suivantes :

Mme Maya Clermont (15 ans de service) ;

Mme Caroline Cloutier (15 ans de service).

Il adresse un remerciement pour leur contribution et leur implication considérable au sein de la Coopérative durant ces nombreuses années.

---

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie les membres de l'assemblée pour leur participation. Il les invite à remplir le sondage de satisfaction de cette assemblée et à la remettre au personnel à la sortie.

Les membres sont invités à se rendre à la salle de réception pour le repas.

Le président termine cette assemblée en remerciant tout le personnel de la Coopérative pour son soutien professionnel et chaleureux. Il remercie également ses collègues administrateurs pour leur engagement concret.

Enfin, il remercie les membres pour leur présence et leur participation à cette assemblée générale annuelle qui témoigne concrètement d'un beau partenariat coopératif ainsi que de la confiance témoignée depuis 1978.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. Jacques Reid, **secondé par** M. Réal Provost **et résolu** de lever l'assemblée à 11 h 34.

ADOPTÉ

LA SECRÉTAIRE	LE PRÉSIDENT
Me Cindy Gabriel	Pierre Tardif